

Bruxelles adopte son premier plan industriel



L'ECHO - 18 jan. 2019
Page 6

LE RÉSUMÉ La Région bruxelloise souhaite redonner ses lettres de noblesse à l'industrie. Son plan redéfinit la notion d'industrie en y intégrant la production de biens virtuels. Une dynamique visant à encourager l'emploi des jeunes dans des secteurs porteurs. L'industrie lourde en pleine ville, tout le monde en a plus ...

LE RÉSUMÉ

La Région bruxelloise souhaite redonner ses lettres de noblesse à l'industrie.

Son plan redéfinit la notion d'industrie en y intégrant la production de biens virtuels.

Une dynamique visant à encourager l'emploi des jeunes dans des secteurs porteurs.

L'industrie lourde en pleine ville, tout le monde en a plus ou moins fait son deuil. À Bruxelles, les grosses implantations industrielles se comptent sur les doigts d'une main. Audi Forest, Sabca et Viangros constituent les principaux représentants d'une catégorie d'activité économique qui ne trouve plus guère sa place dans un tissu urbain toujours plus densément peuplé.

Ce n'est pas pour cela que la Région bruxelloise souhaite la laisser mourir de sa belle mort. "Avoir des usines telles qu'Audi, c'est maintenir des unités de recherche et développement qu'on ne trouve pas au niveau des PME et qui participe à l'image de Bruxelles à l'international", précise Didier Gosuin (DéFI), ministre de l'Economie et de l'Emploi. Son gouvernement a d'ailleurs adopté ce jeudi son premier plan industriel, dont il a piloté l'élaboration deux ans durant. "C'est une feuille de route que je laisse au prochain gouvernement", indique-t-il alors qu'il a annoncé cette semaine qu'il mettrait un terme à sa carrière politique cette année.

Ce plan a pour originalité d'élargir le champ de définition de l'industrie. Celle-ci ne sera plus considérée uniquement comme agent de création de biens matériels à mettre sur le marché. La construction, l'agroalimentaire, les nouvelles technologies appliquées à la santé et les industries créatives et culturelles font leur entrée dans le scope des politiques industrielles de la Région bruxelloise. La production de biens virtuels est donc intégrée à la réflexion.

Une centaine de mesures

Plus d'une centaine de mesures et d'orientations y sont déclinées en vue de maintenir et de déployer le tissu industriel, avec un objectif affirmé d'augmenter l'emploi dans la capitale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, l'industrie manufacturière ne représente plus aujourd'hui que 19.000 emplois à Bruxelles, soit 3% du total. Depuis 1960, elle a enregistré une baisse de 89%, selon des chiffres fournis par le ministre.

Pourtant, l'industrie, rappelle Didier Gosuin, est génératrice d'emplois de tous les niveaux de qualification et est synonyme de création de richesse, notamment en raison des chapelets de sous-traitants que les grandes entreprises charrient. "Il s'agit de redonner une image positive de l'emploi productif et de redresser sa courbe à partir de 2020", fixe-t-il.

Le plan propose par exemple de booster l'offre de formation dans les secteurs concernés et de l'élargir aux demandeurs d'emploi. Il s'agira aussi de favoriser les échanges entre les écoles supérieures desdits secteurs, de "stimuler les vocations dans le numérique". Le plan présente également un important volet mobilité. Il est proposé de développer un réseau de centres de distribution de petite taille pour atténuer l'impact du transport de marchandises en ville. Selon le plan, les parkings de dissuasion doivent devenir de véritables hubs multimodaux harmonisant le transport des travailleurs venant des deux autres régions. Le plan prévoit encore "d'équiper la région en infrastructures de rechargement pour les nouveaux modes de propulsion (CNG, électrique, hydrogène)".

Le texte prévoit également la mise à disposition de foncier pour installer de nouvelles unités de production et de convertir des espaces de bureau pour l'industrie. Les besoins de l'industrie devront aussi imprégner les politiques régionales de manière transversale. Pour mieux faire, ce plan devra être au centre d'une collaboration effective entre la Région bruxelloise, la Région flamande et les communes de la périphérie afin de cordonner le développement industriel au sein d'une zone métropolitaine qui ne se limite pas aux frontières bruxelloises.

MATHIEU COLLEYN

Copyright © 2019 Mediafin. Tous droits réservés